

Photovoltaïque : la dynamique d'installation en 2021 appelle le Gouvernement wallon à assurer une sécurité d'investissement durable pour ce secteur prometteur

Le niveau d'installation photovoltaïque en Belgique a été particulièrement prometteur avec 850 MWc en 2021, une dynamique qui devrait inspirer le Gouvernement wallon à rapidement répondre aux inquiétudes du secteur. Celui-ci appelle au développement d'une réelle stratégie wallonne de déploiement des installations photovoltaïques. Les menaces de moratoires sur certains types d'installations et l'absence de moyens à la hauteur des objectifs fixés (encombrement de l'enveloppe CV pour les installations de plus de 10 kVA) pourraient ralentir considérablement les installations photovoltaïques dans un futur proche. Le manque d'incitation à l'autoconsommation collective et l'absence d'encadrement de l'arrêt prochain du mécanisme du compteur tournant à l'envers sont également des facteurs qui pourraient mettre en péril la nécessaire augmentation de notre indépendance énergétique.

Les données annuelles d'installations photovoltaïques en Belgique publiées par l'Observatoire photovoltaïque géré par Energie Commune¹ font état de 850 MWc nouvellement installés sur tout le territoire belge, plaçant 2021 comme étant le 3e meilleur score de ces 15 dernières années. Une augmentation cependant conjoncturelle liée à la crise sanitaire et à la flambée des prix de l'énergie, permettant aux ménages (souvent les plus nantis) de s'équiper de panneaux solaires. L'enjeu sera que cette technologie bénéficie aussi aux ménages fragilisés qui se retrouvent aujourd'hui face à une grande précarité énergétique.

Si ces chiffres sont assez encourageants, il est indispensable de continuer les efforts, voire de les intensifier notamment au niveau wallon. En effet, les objectifs annuels wallons, rarement atteints, ont amené la région à accumuler un retard important (l'objectif 2030 est de produire 3.300 GWh annuel à partir de photovoltaïque, et la production en 2021 atteint seulement 1.505 GWh).

Le secteur du photovoltaïque fait par ailleurs face à de nombreuses interrogations pour les mois à venir. Pour les projets résidentiels, bien que boostés par la hausse des prix de l'électricité, l'arrêt du mécanisme du compteur qui tourne à l'envers risque de ralentir les installations à partir de 2024. Pour les installations de plus de 10 kVA, l'enveloppe de certificats verts est encombrée postposant (de plusieurs années) la mise en fonction de nombreux projets. Par ailleurs, les projets de grande ampleur sont dans une insécurité d'implantation : une nouvelle circulaire vient encadrer ce type de projets, mais les contraintes liées aux terrains sont importantes. Cela met en péril, entre autres, les projets agrivoltaïques – projets d'utilité publique qui visent à maintenir une certaine productivité agricole de terrain tout en produisant de l'électricité. Enfin, le partage et les communautés d'énergies devraient enfin pouvoir prendre son envol, pour autant que la législation en préparation prévoit effectivement des frais de réseaux attractifs.

Dans un contexte de sortie du nucléaire et de la flambée des prix de l'énergie, la Wallonie devra rapidement prendre les mesures lui permettant d'accélérer sa nécessaire transition énergétique et l'atteinte de ses objectifs renouvelables.

CONTACT PRESSE :

Cécile Heneffe : Conseillère en énergie : 0488/17.21.18 – cheneffe@edora.be
Fawaz Al Bitar : Directeur Général d'EDORA : 0496/12.22.31 – falbitar@edora.be
Geraldine Nethercott : Chargée de communication : 02/511.88.08 – gnethercott@edora.be

A PROPOS D'EDORA : EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. En savoir plus : www.edora.org

¹ <https://energiecommune.be/statistique/observatoire-photovoltaïque/>